



## Réduction des déchets des services de la commune par l'adoption d'éco-gestes

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

#### **Commune de Saint Maur des Fossés**

Hôtel de Ville  
Place Charles de Gaulle  
[www.saint-maur.com](http://www.saint-maur.com)

OPTIGEDE  
Administrateur  
ADEME  
[administrateur.optigede@ademe.fr](mailto:administrateur.optigede@ademe.fr)

Mots-clés: Espace privé EMPLOYE, , ADMINISTRATION PUBLIQUE, PREVENTION DES DECHETS, , IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT, CAMPAGNE D'INFORMATION, PAPIER,, DECHET DANGEREUX,

### CONTEXTE

---

#### **Description du contexte de l'action:**

Lors de la mise en oeuvre de l'action 4 du PLPD sur l'exemplarité de la collectivité qui avait pour objectif de réduire les déchets produits par la collectivité, la chargée de mission, Aurélie Giblin, a proposé l'extention de cette action à des domaines environnementaux connexes. Le projet "Eco-gestes" est donc né de de la mise en commun de trois missions qui coexistaient au sein des services la Ville: l'adoption des gestes de tri des déchets dans les bâtiments communaux (ambassadeurs du tri), la réduction des consommations en énergie (chargée de mission environnement) et le volet exemplarité du programme de prévention des déchets.

Les autres éléments contextuels incitaient au déploiement d'un projet transversal:

- Engagement du programme électoral : exemplarité des services municipaux
- Eco-responsabilité des collectivités (Stratégie Nationale de Développement Durable)
- Signature de la charte de maires
- Etude de Conseil en orientation énergétique sur le patrimoine de la ville (diagnostic énergétique des bâtiments communaux) – action sur le comportement des usagers des bâtiments
- Cadre des missions des Ambassadeurs du tri : passer au tri dans les bâtiments communaux et mise en place du tri dans la ville de St Maur,
- Cadre du Programme Local de Prévention des déchets (PLP) et de son action n°4 « éco-exemplarité de la collectivité ».

La Ville n'ayant pas d'Agenda 21 ni de démarche environnementale construite et identifiée, il semblait important, pour faire adopter aux agents des comportements plus responsables, de les sensibiliser aux enjeux globaux du développement durable et des thématiques déchets, énergie, eau et transports. Alors seulement on pourrait commencer à leur demander de consommer mieux, jeter moins, éteindre leur ordinateur, trier leurs déchets ...

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

### Objectifs généraux:

- Sensibiliser les agents à la prévention des déchets, au tri sélectif et aux économies d'énergie et d'eau.
- Augmenter la part de déchets triés et revalorisés,
- Réduire la quantité de déchets produite par les services de la ville,
- Réduire les consommations de fluides (énergie, eau) pour en maîtriser les coûts,
- Mettre en place le tri des déchets à l'Hôtel de ville (bâtiment emblématique) puis étendre la mesure aux autres bâtiments communaux,
- Générer une dynamique mobilisant les agents autour d'une thématique fédératrice.

### Résultats quantitatifs:

Le projet étant pour le moment dans sa phase de déploiement, seuls quelques résultats ont été obtenus :

- 400 agents ont été sollicités pour remplir un questionnaire lors la réalisation du diagnostic préalable,
- 30 agents relais, issus de chacun des services logés à l'hôtel de ville se sont mobilisés pour constituer le groupe projet et ont reçu des notions de base de développement durable,
- 10 ateliers de sensibilisation (2 heures, 15 participants par atelier) sont prévus au mois de septembre 2012.

### Résultats qualitatifs :

La démarche "éco-gestes" fait parler d'elle et engendre la naissance d'une réflexion, d'un questionnement des agents sur leurs pratiques. Progressivement, dans les mois qui viennent, ils obtiendront les réponses

## MISE EN OEUVRE

---

### Planning:

#### Phase 1: mobilisation et diagnostic (nov/dec 2011)

- Rencontre avec la DRH et l'élue au personnel communal pour valider les méthodes de communication avec les agents
- Présentation du projet lors de la DGE (réunion bimensuelle des chefs de services) et diffusion d'une note de service informant du diagnostic des pratiques existantes
- Diffusion d'un mail de service signé par le DGS et 2 élus pour informer les agents municipaux

- du lancement du projet « Eco-gestes en Mairie » et de la nécessité de leur participation
- Rédaction d'un article pour le « flash RH » (journal interne)
- Recueil de données auprès des services municipaux (bâtiments communaux)
- Passage des Ambassadeurs du tri dans les bureaux de l'Hôtel de ville, entretiens rapides avec des groupes d'agents, questionnaire

### **Phase 2: élaboration du plan d'actions (jan/juin 2012)**

- Création du groupe de travail « Eco-gestes »
- Trois premières réunions du groupe de travail
- Analyse du diagnostic
- Analyse SWOT et synthèse des éléments
- Communication de certains résultats de l'enquête au personnel par l'intermédiaire du « Flash RH »
  
- Benchmark des collectivités similaires déjà engagées
- définition des objectifs
- élaboration du programme d'action

### **Phase 3: mise en oeuvre de actions (juil/dec 2012)**

- Commande du matériel
- Formation des femmes et hommes de service
- Implantation du matériel
- Ateliers de sensibilisation des agents administratifs
- Envoi d'une newsletter présentant des écocgestes sur une thématique par mois

### **Phase 4: rayonnement de la démarche vers les autres bâtiments communaux (2013)**

- Evaluation de l'année 1
- Déclinaison de la démarche selon des fonctions des bâtiments à traiter (écoles, garage, centre technique, creches...)
- Duplication de la démarche ci-dessus

### **Année principale de réalisation:**

2011

### **Moyens humains :**

- 3 chefs de projet à 8% de leur temps plein
- 30 agents relais (groupe de travail) pour 4 réunions de 2h
- supervision de la DRH et du DGS

La mise en place d'une **méthodologie par groupe de travail** a semblé la plus adaptée pour ce type de projet. Le groupe de travail « Eco-gestes » comporte:

- un référent par service logé à l'hotel de ville, (agent relais)
- un agent des bâtiments communaux,
- un agent du service d'entretien,

- un agent de la communication
- un agent des ressources humaines.

Ce groupe assure le suivi du projet et sa mise en œuvre, sa ramification au sein des services.

Il se réunit à des moments clés du projet et **dans un laps de temps défini**, assurant à tous une visibilité sur la durée de son engagement.

#### **Moyens financiers :**

- coût du temps humain
- prestataire pour l'animation des ateliers sensibilisation et la création d'un guide éco-gestes issu des ateliers
- investissement dans des corbeilles de tri

#### **Moyens techniques :**

- salle de réunion équipée
- équipement de pesée des tonnages de déchets
- instruments de mesure des dépenses énergétiques

#### **Partenaires mobilisés :**

Services internes: environnement, communication, déchets, DRH,DGS, enseignement

## **VALORISATION**

---

#### **Facteurs de réussite :**

Oui

#### **Difficultés rencontrées :**

- Démarche participative valorisant des agents souvent peu mis en lumière
- Projet transversal permettant de décloisonner les services
- Techniques d'animation de réunion innovantes peu utilisées en interne

#### **Recommandations éventuelles:**

- Veiller à communiquer régulièrement sur les avancées du projet
- S'assurer de la fermeté de l'engagement de la DGS, des élus et de la DRH en faveur du projet

Type de programme :  
Programme Local de Prévention

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

---

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.